



© Jean-Luc CORNU / Région Hauts-de-France

## La Région Hauts-de-France et l'Économie Sociale et Solidaire,

### une boîte à outils pour le développement et la création d'emplois.

Le Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) a été adopté par la Région Hauts-de-France le 30 mars 2017, après plusieurs mois de concertation. Il propose aux acteurs économiques, ainsi qu'aux habitants de la région, de porter une nouvelle vision, large et ambitieuse, tournée résolument vers l'avenir, pour un développement équilibré des territoires et fixe les 3 grandes ambitions en faveur du développement de l'Économie sociale et solidaire (ESS) en Hauts-de-France.

Première ambition : **soutenir la création d'activités et d'emplois** en ESS et décloisonner tout en reconnaissant l'ESS comme un champ économique « à part entière ».

Deuxième ambition : remettre les **dynamiques locales** au cœur de la politique régionale.

Troisième ambition : trouver de **nouveaux leviers de développement** en s'appuyant sur l'innovation sociale et l'achat responsable en vue d'un changement d'échelle.

**Avec ses partenaires,  
la Région Hauts-de-France  
contribue à l'accompagnement  
et au financement de vos projets.**

## L'économie sociale et solidaire, qu'est-ce que c'est ?

L'Économie sociale et solidaire (ESS), c'est une manière différente d'aborder l'économie, en associant des principes de production et d'échanges à des principes de solidarité entre les individus.

Elle repose sur des valeurs (gestion démocratique, égalité des membres, primauté du projet sur le capital, responsabilité sociale...) et s'organise autour des différents types de structures (associations, coopératives, mutuelles...).

Pour tous vos projets de création et de développement, pour trouver des solutions d'accompagnement et de financement,

**contactez le guichet unique entreprises  
au 03 74 27 00 27**

**ou par mail :  
ess@hautsdefrance.fr**



© Com des images

**ENTREPRENDRE  
DANS L'ÉCONOMIE SOCIALE  
ET SOLIDAIRE AVEC  
LA RÉGION  
HAUTS-DE-FRANCE**

Retrouvons-nous sur :



[www.hautsdefrance.fr](http://www.hautsdefrance.fr)



# ENTREPRENEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE,

la Région Hauts-de-France vous accompagne dans vos projets.

L'économie sociale et solidaire, par sa finalité, par son modèle d'organisation, par ses valeurs, par les secteurs sur lesquels elle exerce, est créatrice d'emplois.

Dans une dynamique pro-business, pro-emploi, la Région accompagne les entrepreneurs de l'économie sociale et solidaire à chaque étape de leurs projets de création, de développement et de consolidation.

Cet accompagnement technique et méthodologique est dispensé par des structures spécialisées dans le champ de l'ESS et porte sur l'ensemble des aspects d'un projet (économique, juridique, comptable, financier...) dans la limite d'un suivi post-crédation de 3 ans maximum.

Plus d'informations : [ess@hautsdefrance.fr](mailto:ess@hautsdefrance.fr)



© Cyrille STRUY / Région Hauts-de-France

## Accélérateur de coopérations territoriales économiques (ACTE)



La Région Hauts-de-France soutient les dynamiques locales de coopérations économiques avec l'aide ACTE. Cette aide régionale est destinée à soutenir des projets de coopérations multi-acteurs (collectivités, entreprises, acteurs de la recherche)... quel que soit leur niveau de maturité, en vue de créer de nouvelles activités économiques, de nouveaux services sur les territoires et de répondre à des besoins non couverts.

Sont éligibles les projets portés exclusivement par :

- les entreprises de l'ESS,
- les EPCI (à fiscalité propre) de + de 15 000 habitants ou regroupements d'EPCI ; ou un acteur territorial reconnu par l'EPCI concerné pour porter la démarche.

Plus d'informations : [ess@hautsdefrance.fr](mailto:ess@hautsdefrance.fr)

## Aide à l'innovation sociale



Levier de développement économique, l'innovation sociale est encouragée par la Région Hauts-de-France. Cette aide régionale est destinée à financer le démarrage et le développement d'une nouvelle activité économique. Octroyée sous forme de subvention d'investissement et/ou de fonctionnement, son montant est au maximum de 30 000 euros renouvelable une fois, couvrant jusqu'à :

- 60 % des dépenses dans la phase de recherche « industrielle » ou d'étude de faisabilité (coût de l'étude),
- 35 % en phase de développement expérimental ou mise sur le marché.

L'aide pourra être bonifiée de 10 000 euros en cas de projet collectif effectif ou de projet à impact emploi plus conséquent.

**CONTACT :**  
[ess@hautsdefrance.fr](mailto:ess@hautsdefrance.fr)

**Plus d'informations :**  
INSTITUT GODIN  
03.22.72.49.53  
[www.institutgodin.com](http://www.institutgodin.com)

## FAIRE ÉMERGER



### Aide à l'émergence

Aide au fonctionnement finançant les premières dépenses liées à la création d'une nouvelle activité économique créatrice d'emplois. Subvention dont le montant sera déterminé par la Région. Maximum 15 000 euros.

Plus d'informations : [ess@hautsdefrance.fr](mailto:ess@hautsdefrance.fr)

### FIDESS - (Fonds d'investissement du développement de l'ESS)

Financement d'une étude de faisabilité de 6 à 9 mois permettant la création d'une nouvelle activité et d'emplois. Etude menée par un porteur de projet recruté par une structure porteuse.

#### CONTACTS :

Nord Actif - Tél : 03.20.77.57.40  
Pas-de-Calais Actif - Tél : 03.21.42.68.44  
Initiative Somme France Active Picardie - Tél : 03.22.22.30.63

## DÉVELOPPER



### Aide au développement

Avance remboursable à taux 0 sur une durée de 60 mois maximum avec différé de remboursement pouvant aller jusqu'à 12 mois.

Plus d'informations : [ess@hautsdefrance.fr](mailto:ess@hautsdefrance.fr)

### DLA (Dispositif local d'accompagnement)

Accompagnement dans la consolidation et la pérennisation des activités par l'intervention d'un consultant.

#### CONTACTS :

Mouvement associatif - Tél : 03.22.72.07.34  
02 : GRIEP - Tél : 03.22.66.67.60  
59 : Nord Actif - Tél : 03.20.77.57.40  
60 : BGE Picardie - Tél : 03.44.20.90.80  
62 : Pas-de-Calais Actif - Tél : 03.21.42.68.44  
80 : GRIEP - Tél : 03.22.66.67.68

## CRÉER



### Aide à la création

Appui au programme d'investissement des projets de créations de structures de l'ESS.

Subvention d'investissement à hauteur de 5 000 € par emploi créé en ETP CDI + bonifications pour un minimum de 2 ETP CDI créés à 4 ans.

Plus d'informations : [ess@hautsdefrance.fr](mailto:ess@hautsdefrance.fr)

### OUTILS FINANCIERS DE L'ESS (prêts et garanties)

#### Apports en capital, fonds propres et avances remboursables

Renforcement des fonds propres des structures de l'ESS développant un projet d'utilité sociale et des activités économiques créatrices d'emploi.

#### CONTACTS :

Nord Actif - Tél : 03.20.77.57.40  
Pas-de-Calais Actif - Tél : 03.21.42.68.44  
Initiative Somme France Active Picardie - Tél : 03.22.22.30.63

## CONSOLIDER

### DASESS (Dispositif d'appui aux structures de l'ESS)

Accompagnement des structures qui connaissent des difficultés économiques par l'intervention d'un consultant et/ou la possibilité de bénéficier d'une avance remboursable.

#### CONTACTS :

Nord Actif - Tél : 03.20.77.57.40  
Pas-de-Calais Actif - Tél : 03.21.42.68.44  
Initiative Somme France Active Picardie - Tél : 03.22.22.30.63

## LES RÉSEAUX DE L'ESS EN HAUTS-DE-FRANCE

pour en savoir plus :

### CRESS

03 22 66 07 65  
[contact@cresshdf.org](mailto:contact@cresshdf.org)  
[www.cresshdf.org](http://www.cresshdf.org)

Pour les sociétés coopératives :

### URSCOP

03 20 90 49 70  
[npdc-picardie@scop.coop](mailto:npdc-picardie@scop.coop)

Les acteurs de la finance solidaire :

### CIGALES Hauts-de-France

03 20 54 09 51  
[contact@cigales-hautsdefrance.org](mailto:contact@cigales-hautsdefrance.org)  
[www.cigales-hautsdefrance.org](http://www.cigales-hautsdefrance.org)

### APES

03 20 30 98 25  
[contact@apes-hdf.org](mailto:contact@apes-hdf.org)  
[www.apes-hdf.org](http://www.apes-hdf.org)

Pour l'insertion par l'activité économique :

### IRIAE

03 22 66 67 60  
[contact@iriaehdf.org](mailto:contact@iriaehdf.org)

### AUTONOMIE ET SOLIDARITÉ

03 20 14 30 62  
[info@autonomieetsolidarite.fr](mailto:info@autonomieetsolidarite.fr)  
[www.autonomieetsolidarite.fr](http://www.autonomieetsolidarite.fr)